

Coalition pour l'accueil des enfants

À l'attention du Conseil fédéral
p.a. Chancellerie fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Berne, le 15 mai 2020

Ordonnance pour le soutien de l'accueil extrafamilial des enfants : Des pistes pour bien surmonter la crise (et pour assurer durablement les structures d'accueil, essentielles au fonctionnement de notre société)

Madame la Présidente de la Confédération,
Madame la Conseillère fédérale,
Monsieur le Conseiller fédéral,

Le mercredi 20 mai, vous serez amené-e-s à décider par voie d'ordonnance du soutien aux institutions d'accueil des enfants qui sont menacées en raison des pertes considérables dues à la pandémie que nous traversons. Forte de 40 membres, la coalition pour l'accueil des enfants qui s'est formée durant la crise du coronavirus salue la décision du Conseil fédéral d'allouer un montant de 65 millions de francs pour le maintien des places d'accueil existantes. Mais nous sommes tout aussi unanimes dans la conviction qu'il faudra encore d'autres mesures pour surmonter cette crise avec succès et garantir à long terme ces structures si importantes pour la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, et notamment l'obligation pour les cantons de soutenir les institutions. En outre, il est nécessaire de disposer d'une perspective pour l'éventualité d'une deuxième vague pandémique.

En mars, vous avez – à raison – reconnu le caractère essentiel de l'accueil extrafamilial des enfants et mandaté les cantons de maintenir une offre en conséquence. L'activité doit y être conforme aux directives de l'OFSP, ce que nous trouvons juste et important. Pour les structures d'accueil toutefois, cela représente un énorme défi du point de vue organisationnel et financier. Les pertes de recettes qu'elles subissent pendant ces mois mettent en danger les places d'accueil existantes, qui ont été créées grâce à des efforts incessants sur des années, parfois avec des aides de la Confédération. Si ces places venaient à manquer après la crise sanitaire, ce ne sont pas seulement les parents ayant une activité professionnelle et leurs enfants qui seraient durement touchés, mais aussi l'économie qui a besoin de ces travailleuses et travailleurs.

La Suisse n'a pas de politique familiale cohérente au plan national et délègue cette responsabilité aux cantons, ce qui ne facilite pas les choses. Ainsi, nous constatons depuis deux mois des différences énormes en matière de droit aux prestations, de soutien et de financement des structures d'accueil extrafamilial et des parents concernés. Alors que certains cantons ou certaines communes prennent en charge les contributions des parents qui gardent leurs enfants chez eux et

soutiennent les structures, d'autres n'ont jusqu'ici pas fait un pas dans cette direction. Nous vous prions de remédier à ce déséquilibre avec l'ordonnance sur le soutien financier à l'accueil des enfants et d'exiger des cantons qu'ils soutiennent eux aussi les structures d'accueil, comme vous l'avez fait pour le maintien de l'offre.

Si nous voulons réussir à maintenir et développer les structures d'accueil des enfants, nous avons besoin de coordonner les efforts au niveau national. À cet effet, nous proposons que la Confédération lance les travaux avec tous les cantons et en impliquant les partenaires sociaux et les organisations professionnelles.

À cette occasion, il nous paraît important d'élaborer un plan pour faire face à une éventuelle deuxième vague ou à d'autres situations d'urgence sans que les structures d'accueil existantes ne soient menacées. Un tel plan devrait aussi prévoir que la conciliation famille-travail doit pouvoir se faire sans le travail non rémunéré des grands-parents. Ce qui signifie qu'il y aura un besoin accru de places d'accueil extrascolaire et extrafamilial, et que les tarifs pour les parents devront être réduits. Les grands-parents devraient pouvoir être là uniquement pour les urgences et imprévus, et non être contraints de faire partie intégrante du système suisse de l'accueil des enfants. Ce plan pourrait être un premier pas vers une politique familiale cohérente en Suisse, qui serait à même de faire face aussi à de nouveaux défis à l'avenir.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos demandes et nous tenons volontiers à disposition pour toute question de votre part.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente de la Confédération, Madame la Conseillère fédérale, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées.

POUR LA COALITION POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS



Regula Bühlmann

Secrétaire centrale de l'Union syndicale suisse USS

Coalition pour l'accueil des enfants :

Alliance F	Dachverband Lehrerinnen und	Syndicom
Anyworking Mom	Lehrer Schweiz	Transfair
Avivo	männer.ch	Travail Suisse
Business and Professional	Réseau d'accueil extrafamilial	Trotzphase
Women Switzerland	Pro Enfance	Unia
Femmes PDC	Pro Familia	Unicef
Femmes protestantes en	Pro Juventute	Fédération des associations de
Suisse	Association suisse des infir-	retraités et de l'entraide en
Eidg. Kommission dini Mueter	miers et infirmières	Suisse
Commission fédérale pour les	Syndicat des enseignants ro-	Association suisse pour l'ac-
questions féminines	mands	cueil parascolaire
Elternkomitee Kinderbetreuung	SEV	Verein für elterliche Verantwor-
Centre de contact spécialisé	Union syndicale suisse	tung
pour les groupes de jeu du	PS Suisse	SSP
Canton de Berne	Femmes socialistes	Association suisse des méde-
Frauzentrale	Verband Schweizer Spielgrup-	cins assistants et chefs de cli-
Manifestgruppe der Grossmüt-	penleiterinnen	nique
terrevolution	Fédération suisse des familles	WIDE Switzerland
Les Verts Suisse	monoparentales	Women's March Zürich
Protection de l'enfance Suisse	Syna	

Coalition pour l'accueil des enfants